

« *L'IMPOSSIBLE PROCÈS* » EN TOURNÉE DU 21 AVRIL AU 27 MAI 2013

Les autorités nucléaires françaises le rappellent : un accident nucléaire pourrait très bien arriver en France. Quelles en seraient les conséquences, et comment mettre en cause les responsables en amont d'une catastrophe atomique ? Telles sont les questions soulevées par la pièce de théâtre « L'impossible Procès ».

Mise en scène par la compagnie Brut de Béton Production, elle sera prochainement en tournée avec le soutien du Réseau « Sortir du nucléaire ».

L'ACCIDENT

Dans la nuit du 3 novembre 2015, un Boeing 747 de la compagnie Royal Air Maroc immatriculé EI-CSY, en provenance de Casablanca, vol AT 764, arrivée prévue à Paris Orly à 4h15, s'est écrasé sur la centrale nucléaire du Blayais, située sur la commune de Braud et Saint-Louis, dans le département de la Gironde. Il y avait à son bord 2 pilotes, 4 hôtesses, 140 passagers dont 2 bébés. Il n'y a aucun survivant.

SUR SCÈNE, UN TRIBUNAL. Le Président (Patrick Gay-Bellile) mène les débats. Il y a la procureure (Véronique Pilia), l'avocat (Jean-Louis Debard) et le prévenu (Bruno Boussagol). Une narratrice (Noémie Ladouce) intervient avant chaque acte pour commenter le procès et apporter les informations complémentaires nécessaires à la compréhension de l'histoire.

Le Président ouvre la séance : « *Aujourd'hui, samedi 3 novembre 2018, nous jugeons, au nom du Peuple français, l'Industrie électronucléaire française, représentée ici par Monsieur le Très Haut Commissaire à l'Energie Nucléaire Civile, Monsieur De Pressac François, Directeur Président du Très Haut Commissariat à l'Energie Nucléaire Civile, pour risque causé à autrui, non assistance à personne en danger, et homicide involontaire* ».

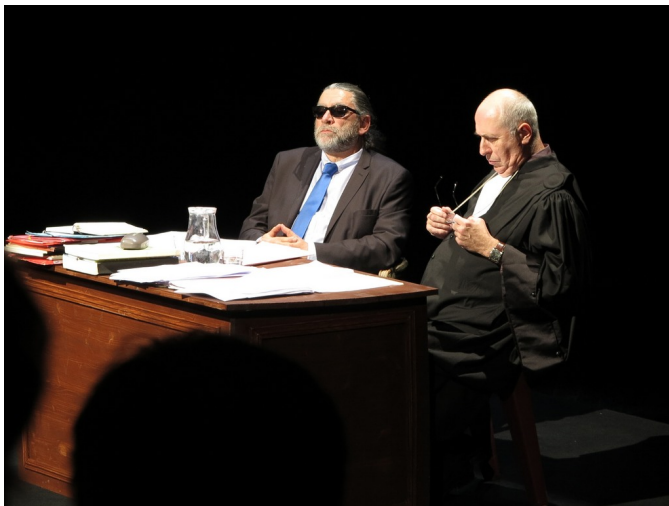
Suivent 1h35 d'échanges argumentés (une dizaine de spécialistes se sont investis pour apporter des éléments scientifiques, romanesques et juridiques permettant d'étayer les « minutes » du procès établies par Jean-Louis Debard).

Après un entr'acte de 30mn, la séance reprend mais avec des victimes du nucléaire, des témoins, des « experts » vivants dans la ville où se joue L'IMPOSSIBLE PROCÈS. C'est l'occasion de présenter « à la barre » des problématiques locales et/ou de véritables procès en instructions.

Les contributions recueillies seront publiées après la tournée.

Ce procès est une tentative de mettre le théâtre au cœur du débat citoyen.

Dans le même temps, le « débat national sur la transition énergétique », qui semble jusqu'ici principalement destiné à préserver le statu quo sur le nucléaire, entrera dans une phase de « participation du public ». Cette pièce constitue une occasion de remettre en question le système politique et économique qui permet le maintien de cette technologie... et d'utiliser le théâtre pour déclencher un véritable débat !



Bruno Boussagol-Jean-Louis Debard crédit photo Michel Bouthors

Depuis la création de L'IMPOSSIBLE PROCÈS le 3 novembre 2012 Cour des 3 Coquins à Clermont-Ferrand, ce spectacle aura été présenté une trentaine de fois. Il participera à au moins 2 festivals cet été : LE MANIFESTE de GRANDE SYNTHÈSE et en AVIGNON.

RÉALISATION : BRUNO BOUSSAGOL

TEXTE : JEAN-LOUIS DEBARD

AVEC : NOÉMIE LADOUCE, VÉRONIQUE PILIA, PATRICK GAY-BELLILE, JEAN-LOUIS DEBARD ET BRUNO BOUSSAGOL

ET LA PARTICIPATION DE : MARINETTE MINNE, CHRISTIANE THERR et JEAN-PIERRE MINNE

PLANNING TOURNÉE DE L'IMPOSSIBLE PROCÈS

AVRIL 2013

DIMANCHE 21 :	19h Le FEC STRASBOURG
LUNDI 22 :	Salle de l'IUT à St DIÉ DES VOSGES
MARDI 23 :	19h30 salle du Conseil communal VEVEY (SUISSE)
MERCREDI 24 :	19h30 salle du Conseil communal VEVEY (SUISSE)
JEUDI 25 :	19h salle du Badhus KAYSERSBERG
VENDREDI 26 :	18h30 GONDRECOURT LE CHATEAU (à 14km de BURE)
SAMEDI 27 :	15h salle des Fêtes DARNIEULLES (à 7km d'ÉPINAL)
DIMANCHE 28 :	16h Place du village GOLFECH
MARDI 30 :	19h00 La Chapelle (36 rue D. Casanova) TOULOUSE



Véronique Pilia crédit photo Michel Bouthors

MAI

MERCREDI 1 :	15h La Chapelle TOULOUSE
JEUDI 2 :	20h Salle des fêtes GAILLAC
VENDREDI 3 :	20h TULLE
SAMEDI 4 :	20h Salle polyvalente FELLETIN
MERCREDI 8 :	18h Foire éco bio de COLMAR
SAMEDI 11 :	20h SAINT LAURENT DU PAPE
DIMANCHE 12 :	17h La Ferme théâtre de MALVIELLE (à coté d'ANGOULÈME)
MARDI 14	20h : Salle des fêtes d'EMBRUN
SAMEDI 18	18h Parvis des Halles NIORT
MARDI 21	20h LIMOGES
JEUDI 23 :	20h PARIS Lavoir Moderne Parisien
VENDREDI 24	14h30 PARIS devant le Ministère de la Santé
SAMEDI 25 :	14H CARTOUCHERIE (sous réserve)
LUNDI 27	20h PARIS Café de la Gare

Du catastrophisme à la raison

Avec L'impossible procès, anticipation dont on souhaite qu'elle ne reste qu'une fiction théâtrale, Bruno Boussagol dresse un réquisitoire implacable contre l'industrie nucléaire et ses soutiens.

Voici du théâtre didactique au bon sens du terme. Ils ne sont pas si nombreux, les spectacles qui se collètent avec un sujet actuel, polémique, aussi fondamentalement vital et politique que le nucléaire. Nicolas Lambert avec l'excellent *Avenir radieux, une fission française* avait démonté la genèse et les enjeux de cette industrie. *L'impossible procès*, lui se place après la catastrophe annoncée. Ou plus exactement, la dernière d'une longue série de catastrophes intervenues.



crédit photo Michel Bouthors

(...)Ce que met en scène Bruno Boussagol, c'est précisément le procès d'une industrie de la catastrophe annoncée... et déjà, ailleurs arrivée. Car le metteur en scène de *Brut de béton production* n'en est pas à son coup d'essai : la catastrophe, il l'avait traitée par le truchement de la voix bouleversante de Svetlana Aliexievich et de son docu/roman, *La Supplication*. Puis ce fut *Elena ou la mémoire du futur*, le cri déchirant d'une femme qui voit agoniser son mari, et au delà, tout ce qui vit. Ce travail acharné, obsessionnel diront certains – mais qui ne serait obsédé par l'imminence de la destruction ?– il l'a prolongé par l'installation *la diagonale de Tchernobyl* à Aurillac. Et il en fut le témoin oculaire : à maintes reprises, il s'est rendu à Tchernobyl où *La diagonale de Tchernobyl* a été jouée en mémoire des « liquidateurs ».

Procès d'une catastrophe annoncée, donc, où vont s'affronter une procureure pugnace et informée (Véronique Pilia), et un avocat retors aux discours qu'il nous semble déjà avoir entendu quelque part (Jean-Louis Debard), sous l'œil d'un prévenu aussi absent que cynique (Bruno Boussagol), emblème de l'irresponsabilité, Très Haut Commissaire à l'Énergie Nucléaire Civile. « Irresponsabilité » pourrait d'ailleurs être le maître mot de la démonstration minutieuse à laquelle se livre la pièce, démontant la logique violente qui veut que nul n'assume un désastre couvert par « l'intérêt supérieur » de l'État. Il y a quelque chose de monstrueux dans l'arrogance de ceux qui savent tout mais ne prévoient rien. La suffisance des dominants échappant à tout jugement réduit à l'impuissance les vains efforts de ceux qui, à l'instar du Président du tribunal incarné par Patrick Gay-Dellile, essaient de mettre noms et visages sur la chaîne d'erreurs et d'imprévoyances... Là encore, toute ressemblance avec des situations existantes ou ayant existées n'est pas fortuite.

Pourtant, le dossier, auquel une narratrice (Noémie Ladouce), apporte tous les éléments manquants s'avère lourd et pour cause : une dizaine de spécialistes ont apporté leur caution scientifique et juridique au texte de la pièce établi par Jean Louis Debard.

(...)Souhaitons donc que se multiplient les initiatives pour accueillir cet *Impossible procès* qui, plus qu'un spectacle, est un moment de théâtre citoyen se refusant à réduire le spectateur à la passivité.

Valérie de St Do
Revue sortir du nucléaire N°57

Contact : cokoller@bluewin.ch

Par téléphone : 06 08 23 60 20

site Internet : leliencommun.org/limpossibleproces

Brut de béton production ●● siège social : 25 rue Montlosier ●● 63000 Clermont-Ferrand